

RAPPORT D'ACTIVITES ET BILAN MORAL 2025 DE ROYA CITOYENNE

* Après notre ami Thibaud Duffey en novembre 2024, *Roya citoyenne* a perdu cette année deux militants qui l'ont fidèlement soutenue dès 2016. Ils ont souvent participé aux assemblées générales.

Nous leur rendons hommage avec émotion :

- * Henri Rossi, qui vivait à Cannes, est parti le 13 mai à 86 ans, militant infatigable de longue date pour les droits humains, membre du comité national de la Ligue des droits de l'homme, il était tout particulièrement attaché au combat pour les droits des exilés.es et solidaire des luttes menées dans notre Roya.
- * Georges Faye, vivant à Saorge depuis longtemps, a lui aussi été un militant de tout temps, libre penseur particulièrement attaché à la laïcité, il a aussi participé concrètement sans jamais faiblir aux combats de *Roya citoyenne* dans les années difficiles. Il nous a quittés à près de 83 ans le 23 octobre.

L'année 2025 a vu se renforcer en Europe et ailleurs une politique ouvertement hostile à l'accueil et au respect des droits humains fondamentaux : génocide à Gaza, au Soudan, République du Congo, rafles et violences de l'Ice américaine, Frontex et l'externalisation des frontières en Europe...

La France, faisant fi de ses principes fondateurs de liberté, d'égalité et de fraternité a largement partagé cette cynique stratégie politicienne avec son cortège de refoulements, et de tractations avec des pays aux dirigeants peu fréquentables, de conditions d'accueil inacceptables laissant à la rue de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants mineurs accompagnés ou non, de répressions multiples envers ceux qui osent s'élever contre ces pratiques (cf. toutes les utilisations et manipulations autour de la figure de l'immigration et de la frontière par le Gouvernement, la préfecture, les politiciens de droite et d'extrême droite : le sommet international fasciste à Vintimille le 22 janvier 2026, les gesticulations systématiques des politiciens d'extrême droite à la frontière comme la venue de J. Bardella...)



Association: RNA : W062002608 – Siret 88226468200015 – Code APE : 9499Z

*Les statuts de *Roya citoyenne* stipulent que ses objets sont notamment de « défendre les intérêts et la dignité des citoyens, notamment dans le cadre de l'urgence humanitaire, et ce quel que soit leur âge, leur origine et leur nationalité, aux fins que soient respectés leurs droits tels que définis par les textes de lois, conventions, et traités nationaux et internationaux » (...) et d' « œuvrer pour un développement durable et respectueux des habitants et de leur cadre de vie »...*

Voir, par exemple, la tribune publiée le 7 janvier par dans *le Monde* par la Ligue des droits de l'homme, le GISTI et d'autres associations sur les conséquences funestes de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau :

<https://www.ldh-france.org/27-janvier-2026-tribune-collective-immigration-nous-constatons-les-consequences-funestes-de-la-loi-darmanin-et-de-la-circulaire-retailleau-sur-la-vie-des-personnes-etrangeres/>

Ainsi que le communiqué sur le pacte européen sur la migration et l'asile et la refonte du code Schengen, adopté au printemps 2024 et qui prendra effet au 1er juillet 2026, une politique raciste décomplexée nous dit l'ANAFE :

<https://anafe.org/pacte-europeen-sur-la-migration-et-lasile-et-refonte-du-code-frontieres-schengen-une-politique-raciste-decomplexee/>

Selon les sources officielles et le site Infomigrants, suite à la loi Darmanin de 2024 et la circulaire Retailleau de 2025, la France compte 43 % de titres de séjour en moins délivrés par les préfectures au niveau national.

En 2025 *Roya Citoyenne*, dans la continuité de ses actions menées depuis sa création, a œuvré pour la défense des droits des personnes exilées et de ceux qui les aident avec les autres associations partenaires en participant à différentes actions (manifestations, communiqués de presse, défenses juridiques etc.)

Nous remercions la **mairie de Saorge** de continuer de nous prêter une cave, un peu plus petite que la précédente, mais nettement plus sèche, dans laquelle, en janvier dernier, une dizaine de bénévoles ont vaillamment trié, rangé, refait des étagères. Nous la remercions aussi de continuer de mettre à disposition gratuitement la cuisine de la salle des fêtes pour la préparation des repas de maraudes, quand cela est possible : suite à la suspension du prêt de cette salle communale, près de 90 personnes avaient signé notre lettre ouverte demandant la poursuite de ce prêt et explicitant nos actions.

En ce qui concerne **l'accueil dans la vallée**, le nombre d'arrivées de personnes exilées a continué de diminuer jusqu'à devenir quasiment inexistantes : le téléphone de l'association ne sonne pratiquement plus. Nous restons prêts à aider les quelques personnes qui auraient réussi à franchir les multiples obstacles et leur permettre de rejoindre Nice afin de faire valoir leur droit à demander l'asile .



Association: RNA : W062002608 – Siret 88226468200015 – Code APE : 9499Z

Les statuts de Roya citoyenne stipulent que ses objets sont notamment de « défendre les intérêts et la dignité des citoyens, notamment dans le cadre de l'urgence humanitaire, et ce quel que soit leur âge, leur origine et leur nationalité, aux fins que soient respectés leurs droits tels que définis par les textes de lois, conventions, et traités nationaux et internationaux » (...) et d' « œuvrer pour un développement durable et respectueux des habitants et de leur cadre de vie »...

Ici dans la vallée comme tout au long de la frontière à Vintimille et à Menton, les contrôles au faciès sont quotidiens.

Le **groupe de Saorge** continue de préparer et de distribuer des **repas lors des maraudes à Vintimille environ une fois par mois** pour une cinquantaine de personnes environ tous ces derniers mois.

Roya citoyenne continue de financer les frais de trois autres équipes de maraudes, Libre, Sospel, St-Jeannet...

Le maire d'extrême droite Di Muro a classiquement fait de l'immigration et de la sécurité son cheval de bataille, et la presse continue de se faire l'écho de projet d'ouverture de "PAD" supplémentaires (mini centre d'hébergement), serpent de mer qui ne trouve jamais sa concrétisation. Les personnes exilées sont toujours plus en butte au racisme ambiant, surexploité politiquement, en Italie comme en France.

Nous avons soutenu et participé à différents combats :

- Soutien continu à la diffusion d'infos et d'outils via notre site et page Facebook, tel que **The Link**, le numéro d'urgence pour les victimes de traite en Italie, etc., d'infos sur la situation à la frontière et dans la vallée
- L'association reçoit toujours des dons ponctuels ou réguliers, nous avons décidé d'en reverser une partie à d'autres associations sous forme de dons pour des actions précises (Habitat et Citoyenneté, Tous citoyens, Tous migrants, le Refuge solidaire, projet "Panser l'enfance", collectes pour des rapatriements de corps, pour la famille de Moussa Balde...). Nous participons aux frais engagés par l'avocate Françoise Cotta en soutien à la militante Pinar Selek poursuivi par le pouvoir turc, avec son collectif de soutien et "Avocats sans frontières"
- Communiqués interassociatifs dénonçant les renvois en Italie de nombreux mineurs non accompagné.es, les conditions d'accueil des adultes et des enfants au Commissariat Auvare à Nice, le manque cruel de places d'hébergement d'urgence en plein hiver par la préfecture...



Association: RNA : W062002608 – Siret 88226468200015 – Code APE : 9499Z

Les statuts de Roya citoyenne stipulent que ses objets sont notamment de « défendre les intérêts et la dignité des citoyens, notamment dans le cadre de l'urgence humanitaire, et ce quel que soit leur âge, leur origine et leur nationalité, aux fins que soient respectés leurs droits tels que définis par les textes de lois, conventions, et traités nationaux et internationaux » (...) et d' « œuvrer pour un développement durable et respectueux des habitants et de leur cadre de vie »...

-
- Participation aux Rencontres du réseau Hospitalité PACA à Forcalquier en mars, aux rencontres interassociatives organisées par le GISTI à Paris "Résistances à la fermeture des frontières"

 - Soirée Soudan à Saorge en partenariat avec le collectif Sudfa, projection-débat de "Talking about trees" avec environ 80 personnes

 - Commémoration des 10 ans de fermeture de la frontière en 2015 en juin à Saorge avec projection du film "Show all this to the world", réunissant une centaine de personnes

 - Participation à l'élaboration du projet d'espace solidaire interculturel à Vintimille à Vintimille : Suivi des réunions et du travail interassociatif -Perspective d'un soutien financier

 - Intervention collective au Festival des Passeurs d' Humanité en juillet avec un rappel détaillé des nombreux morts à la frontière depuis dix ans, en collaboration avec les chercheuses universitaires et militantes Annalisa Lendaro et Sarah Bachellerie, Agnès Lerolle de la CAFI, Louis Rechner artiste plasticien .

 - Conférence de Annalisa Landaro , chargée de recherche en Sociologie politique à l'Université de Toulouse de présentation de son livre "Gouverner les exilés aux frontières "

 - Projection du film "Nous n'avons pas peur des ruines" de et avec la présence de Yannis Yolountas en soutien aux collectifs grecs de résistance

 - Participation financière à la défense de Pinar Selek , sociologue franco turque poursuivie en Turquie pour, entre autres, ses prises de position en faveur de la minorité Kurde .

 - Participation à l'organisation d'une Véloration le 10 septembre et cosignature d'un appel concernant le budget national 2026 visant à faire payer les plus riches et les grandes entreprises au lieu de demander à la population de faire encore des efforts et co-signature d'une tribune contre le budget 2026

 - Défense du train dans la vallée de la Roya :mobilisation lors de la réouverture de la ligne le 15 septembre, et co-signature d'un communiqué, pour le maintien des dernières



Association: RNA : W062002608 – Siret 88226468200015 – Code APE : 9499Z

Les statuts de Roya citoyenne stipulent que ses objets sont notamment de « défendre les intérêts et la dignité des citoyens, notamment dans le cadre de l'urgence humanitaire, et ce quel que soit leur âge, leur origine et leur nationalité, aux fins que soient respectés leurs droits tels que définis par les textes de lois, conventions, et traités nationaux et internationaux » (...) et d' « œuvrer pour un développement durable et respectueux des habitants et de leur cadre de vie »...

guichets comme Breil sur Roya + problématique de la quasi-totale absence de desserte des villages au nord de Breil.

- Co-signature de l'appel pour la protection du mémorial au pont St-Ludovic et mobilisation
- Soutien à l'Association REN dans ses actions contre le doublement du tunnel de Tende

PERSPECTIVES

Dans le cadre de notre soutien et partenariat avec le projet «Panser l'enfance» de l'association «Acta non verba», il est prévu au printemps la projection du film documentaire sur les mineurs «harragas» «Ain't a child ?» suivi d'un débat.

Avec, enfin, en janvier 2026 la création d'un poste salarié à temps partiel d'abord en CDD, puis à partir de février en CDI, afin de gérer les saisies comptables de l'association, avec quelqu'une qui connaît très bien le fonctionnement de l'association dont elle a fait partie du CA depuis 3 ans, Isaure Leduc, l'association se donne une stabilité de fonctionnement.

Ses actions et son dynamisme dépendent de vous toutes et tous, de nous : elle est un outil que nous avons tenu à garder en fonction à travers les années pour être utilisé comme tel. Les temps sont sombres. N'oublions pas de rester proches, solidaires et réactifs aux zones de non-droit, les temps sont dangereux.

Nous sommes à l'écoute des propositions de ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre.



Association: RNA : W062002608 – Siret 88226468200015 – Code APE : 9499Z

Les statuts de Roya citoyenne stipulent que ses objets sont notamment de « défendre les intérêts et la dignité des citoyens, notamment dans le cadre de l'urgence humanitaire, et ce quel que soit leur âge, leur origine et leur nationalité, aux fins que soient respectés leurs droits tels que définis par les textes de lois, conventions, et traités nationaux et internationaux » (...) et d' « œuvrer pour un développement durable et respectueux des habitants et de leur cadre de vie »...